



# Synthèse régionale des recommandations politiques pour la promotion du développement d'entreprises vertes et circulaires en Méditerranée

Mise en œuvre de la Convention de Barcelone - Décision IG.24/13 de la COP21 sur « L'élaboration d'un ensemble de mesures régionales de promotion d'entreprises vertes et circulaires et de renforcement de la demande en produits plus durables »

---

01	Introduction	03
02	Analyse générale	06
03	Recommandations politiques	10
	Recommandations politiques générales	10
	Renforcement des capacités et diffusion des connaissances	14
	Accès aux financements et aux fonds	16
	Stimuler la demande des consommateurs	17
	Secteurs ou flux de déchets spécifiques	18
	Programmes régionaux/municipaux	21
	Achats publics	22
	Recherche, développement et innovation	23
04	Considérations clés	25

---

Ce document recueille un ensemble de recommandations politiques préparées par une équipe d'experts coordonnés par le SCP/RAC, dans le but d'établir un environnement favorable et d'éliminer les obstacles à la mise en place et à la croissance d'entreprises vertes et circulaires (également appelées « entreprises durables ») dans la région méditerranéenne. Ce document a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision IG. 24/13 de la COP21 de la Convention de Barcelone avec le soutien du programme SwitchMed financé par l'UE.

<sup>1</sup> Programme des Nations unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée et Plan Bleu (2020). État de l'environnement et du développement en Méditerranée. Nairobi.

<sup>2</sup> Une économie circulaire est celle qui, dès la conception, se veut réparatrice et régénérative et qui vise à conserver la qualité et l'utilité des produits, composants et matériaux à tout moment (MacArthur, 2015).

<sup>3</sup> Capacité d'un système à se relever d'un choc, tel qu'une crise économique ou une catastrophe naturelle.

<sup>4</sup> 1. Exclure les déchets et la pollution dès la conception : réduire les émissions, les pertes et la consommation de ressources ; 2. Maintenir les produits et les matériaux en service : améliorer l'utilité et la durabilité des produits ; encourager la réparation, la réutilisation, le reconditionnement, la refabrication ; 3. Régénérer les systèmes naturels : investir dans du capital naturel et des services écosystémiques ; 4. Assurer plus de bien-être : créer une valeur (économique) et des emplois localement.

<sup>5</sup> Stratégies circulaires : 1. Conception circulaire ; 2. Approvisionnement durable et achats circulaires ; 3. Production durable et gestion des ressources ; 4. Approche fonctionnelle et nouveaux modèles commerciaux ; 5. Extension de la durée de vie des produits : réutilisation, réparation, remise à neuf, refabrication, réaffectation, etc. 6. Consommation responsable : utilisation moindre des ressources, utilisation plus efficace (partage), réutilisation et réparation ; 7. Logistique inversée et systèmes de reprise ; 8. Fermer la boucle : gestion et traitement (des déchets) des produits en fin de vie, récupération et recyclage, mise en cascade.

## Pourquoi le cadre politique régional pour le développement d'entreprises vertes et circulaires doit-il être renforcé en Méditerranée ?

Comme l'a souligné le rapport Plan Bleu du PNUE/PAM sur l'État de l'environnement et du développement en Méditerranée<sup>1</sup>, la région n'est pas prête pour la mise en œuvre de l'agenda 2030, et les objectifs de développement durable. Les trajectoires actuelles sont insuffisantes ; des modifications plus systémiques sont nécessaires pour protéger l'environnement tout en générant des bénéfices socio-économiques. La pandémie de la COVID-19 a également accentué ce retard et a mis en exergue le besoin de stratégies de relance verte.

L'économie méditerranéenne est toujours marquée par des modes de production et de consommation non durables. Le système linéaire actuel pollue et surexploite les ressources naturelles, affaiblissant ainsi les écosystèmes fragiles dans une région considérée comme un haut lieu de la biodiversité.

L'économie circulaire<sup>2</sup> représente une opportunité unique pour les pays méditerranéens de « mieux reconstruire » après la crise actuelle due à la COVID-19 et d'améliorer la résilience<sup>3</sup> du système économique. Elle constitue également un levier pour aider à réaliser les objectifs de l'Agenda 2030 et plusieurs de ses ODD. En excluant les déchets et la pollution dès la conception, en gardant les produits et matériaux en service et en régénérant les systèmes naturels, l'économie circulaire permet aux pays de générer une prospérité tout en restant dans les frontières planétaires. Les entreprises vertes et circulaires sont des piliers de l'économie circulaire en matière de production et de consommation durables. Ce sont les acteurs du changement qui mettent en œuvre les principes circulaires<sup>4</sup>, aidant ainsi à répondre aux défis environnementaux tout en apportant une valeur ajoutée à la société et à l'économie. Ces entreprises ne sont pas seulement associées au recyclage, mais aussi à la conception éco-innovante de produits et services. Elles créent des possibilités commerciales par le biais de la prévention, de la réutilisation et de la fabrication, tout en protégeant l'environnement naturel. Malheureusement, dans tous les pays, les entreprises vertes et circulaires font face à de nombreux défis pour établir un plan d'activité réussi dans le cadre des conditions actuelles linéaires. En effet, de nombreuses sociétés sont encore enfermées dans une mentalité d'économie traditionnelle et, en raison des nombreuses barrières existantes, elles n'ont pas les moyens d'investir dans des stratégies circulaires et durables.<sup>5</sup>

Les gouvernements nationaux se trouvent dans une position clé pour soutenir les entreprises vertes et circulaires et accélérer la transition vers une économie circulaire, en améliorant les politiques et réglementations, en mettant en place des incitations fiscales, en facilitant l'accès au financement, mais aussi en soutenant le renforcement des capacités, la diffusion des connaissances ainsi que la recherche et le développement. Les recommandations politiques ci-dessous concernent principalement les PME et start-up vertes et circulaires, qui constituent l'épine dorsale de l'économie méditerranéenne et contribuent aux innovations durables dans plusieurs secteurs.

### Quel procédé a été suivi pour la mise en œuvre de ces recommandations politiques ?

Ce document a été réalisé par une équipe d'experts<sup>6</sup>, coordonnés par le SCP/RAC<sup>7</sup>, en vue de préparer un « Ensemble de mesures régionales de promotion des entreprises vertes et circulaires et de renforcement de la demande en produits plus durables », comme demandé par les parties contractantes à la Convention de Barcelone lors de la COP21 de décembre 2019 (Décision IG. 24/13).

Dans l'objectif de la mise en œuvre de ces recommandations politiques, les pays méditerranéens ont été regroupés en 4 « sous-régions » :

Région I	Algérie, Maroc et Tunisie
Région II	Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Palestine et Syrie <sup>8</sup>
Région III	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Israël, Monténégro et Turquie
Région IV	Croatie, Chypre, France, Grèce, Italie, Malte, Monaco, Slovaquie et Espagne

Des études de référence ont été préparées par l'équipe d'experts pour chacune des sous-régions. Les 4 études de référence ont été élaborées en suivant une méthodologie commune, reposant sur l'étude de la documentation existante, les profils de chaque pays et la consultation des parties prenantes nationales, ainsi qu'une analyse FFOM.

À partir de cette base, l'équipe d'experts a mis en œuvre des recommandations spécifiques pour chaque sous-région. Ce document synthétise les principaux résultats pour constituer un document de base pouvant être consulté par les parties prenantes. Les profils pays et les études de référence sous-régionales sont disponibles sur le [site Internet de SwitchMed](#).

La synthèse des recommandations politiques a été soumise pour consultation publique le 7 décembre 2020 et le 18 janvier 2021, et a obtenu 60 réponses de 19 pays. La version finale de la synthèse reflète les résultats de la consultation et intègre des commentaires des personnes interrogées. Plus particulièrement, dans chaque catégorie, les recommandations sont présentées par ordre décroissant de soutien (les recommandations ayant reçu le plus de soutien sont présentées en premier).

<sup>6</sup> Sofiane Benguergoura pour la Région I, Antoine Karam pour la Région II, Avi Blau et Camille Janssen pour la Région III et Lindsey Wuisan et Luisa Marquez pour la Région IV

<sup>7</sup> Le SCP/RAC (Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables) est un composant de la Convention de Barcelone- PNUE/PAM (Plan d'action pour la Méditerranée). Membres de l'équipe chargée des politiques ayant participé à cette publication : Magali Outters, Ananda Alonso et Matthew Lagod.)

<sup>8</sup> En raison de la situation actuelle dans ce pays, peu d'informations ont été collectées concernant le cadre national spécifique.

Les 23 pays couverts par l'analyse de référence sont très divers en termes de taille, de population, de PIB, de secteurs économiques, de culture, de géographie et de législation en matière d'environnement. Une des grandes différences repose évidemment sur le fait que certains pays font partie de l'Union européenne et respectent donc les lois et réglementations (environnementales) de l'UE, qui intègrent de plus en plus les principes d'économie circulaire. Les décideurs politiques de nombreux pays européens ont tendance à être mieux familiarisés avec le concept d'économie circulaire et un grand nombre d'entre eux a déjà commencé à adopter des plans d'action autour de l'économie circulaire. Dans la région I, la région II et certains pays de la région III<sup>9</sup>, rien n'est encore implanté<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> L'intégration des principes circulaires dans les stratégies et plans d'action en est toujours à ses prémises dans la Région II, et la Jordanie est le seul pays qui a récemment mis en œuvre des plans d'action nationaux de croissance verte (CV-PNA) dans six secteurs : énergie, déchets, eau, transport, agriculture et tourisme.

<sup>10</sup> Israël est déjà en bonne voie pour la formulation d'un plan d'action national en faveur de l'économie circulaire.

En raison des grandes diversités de cette région, il est difficile d'identifier les similarités et les tendances communes en relation avec un thème aussi vaste que celui de l'économie circulaire. Tous ces pays ont toutefois un point commun, il s'agit de leur empreinte écologique importante et du fait qu'ils doivent faire face à de nombreux défis environnementaux. Ces défis peuvent être locaux, tels que les pénuries d'eau, la pollution et la perte de biodiversité, ou plus larges, comme le changement climatique et l'épuisement des ressources. La plupart de ces pays manquent d'infrastructures et de systèmes de gestion des déchets adaptés (de la collecte au recyclage) alors que l'amoncellement des déchets est en constante augmentation. L'enfouissement non contrôlé, ou le déversement de déchets, est un problème structurel dans beaucoup de ces pays, qui, en plus de générer la perte de ressources, entraîne des effets néfastes pour l'environnement comme la pollution des sols et des eaux, les émissions de méthane et la pollution des cours d'eau. C'est pour cette raison que la prévention et la réduction des déchets grâce à des solutions en amont, promues par des entreprises vertes et circulaires, sont d'une grande urgence pour empêcher la pollution en Méditerranée.

Pour la plupart des pays, le concept d'économie circulaire est relativement nouveau et les mesures incitant les entreprises à adopter des principes circulaires sont très limitées. C'est uniquement dans les pays méditerranéens de l'UE que le concept d'économie circulaire a reçu beaucoup d'attention ces dernières années et la pensée circulaire semble être de plus en plus assimilée par les décideurs politiques, les entreprises et les autres acteurs sociétaux. Cependant, il reste encore beaucoup de travail pour accélérer la transition depuis une économie linéaire vers une économie circulaire. Le cadre actuel (législatif) se base principalement sur une pensée linéaire et maintient en place une économie traditionnelle. La sensibilisation environnementale comme la demande en produits et services durables sont encore faibles et les modes de vie et de consommation de la population restent encore relativement non durables, comme dans bien d'autres régions du monde. Le nombre d'entreprises vertes et circulaires dans tous les pays est très limité, même s'il existe peu de moyens de le mesurer. Certains pays (France, Espagne, Israël, Égypte, Jordanie, Liban par exemple) possèdent un écosystème de start-up dynamique. D'autres, dans la région I ou II par exemple, cherchent à stimuler les activités entrepreneuriales. Il existe également des programmes d'incubation et d'accélération mais

ils ne stimulent pas forcément l'entrepreneuriat vert et circulaire. Très souvent, ils ont une vision limitée de l'innovation, centrée sur les produits et services technologiques ou informatiques, au lieu de rechercher des innovations environnementales et sociales.

En général, les entrepreneurs verts et circulaires font face à toute une variété d'obstacles structurels dans tous les pays. Les obstacles le plus souvent rencontrés par les entreprises vertes et circulaires de tous les secteurs sont les suivants :

- **Difficultés à monter un dossier viable et à accéder aux crédits et au financement** : les projets circulaires axés sur les résultats rencontrent souvent des difficultés pour présenter, dans les conditions linéaires actuelles, une analyse de rentabilité économique solide<sup>11</sup> lors de la phase de démarrage, et l'accès au financement et aux fonds (philanthropiques) leur est difficile. Les subventions publiques (non remboursables) sont donc essentielles pour des projets ne pouvant obtenir des prêts en raison de leur manque de maturité et de leur profil de risque et ne possédant pas assez d'autofinancements. Celles-ci sont toutefois limitées dans la région.
- **Réglementations coercitives** : les réglementations actuelles peuvent être obsolètes (c'est-à-dire qu'elles ne tiennent pas compte des développements éco-innovants), ou ne pas suffisamment stimuler l'adoption de stratégies circulaires par les entreprises, comme la collaboration intersectorielle pour utiliser les flux résiduels. En outre, il est possible que le cadre législatif ne soit pas adapté aux modèles commerciaux innovants qui s'éloignent des formats de propriété traditionnels par le biais de nouveaux systèmes de produits et services. Ceci empêche le développement d'entreprises vertes et circulaires.
- **Connaissances insuffisantes (services d'assistance)** : de meilleures connaissances et compétences sont nécessaires pour remanier les procédés de production et implémenter des stratégies d'économie circulaire. Toutefois, les nouveaux entrepreneurs comme les sociétés existantes manquent souvent de connaissances (stratégiques et techniques), d'outils pratiques, de méthodologies (comme les analyses du cycle de vie, les méthodes EEP/EEO pour ces dernières), de données et de soutien structurel pour appliquer des solutions innovantes telles que l'écoconception (pour le développement de systèmes durables de produits et services) et la valorisation des sous-produits. En outre, la plupart des organismes de soutien aux entreprises ne possèdent pas non plus les connaissances et compétences nécessaires pour soutenir les entrepreneurs et les entreprises dans leur transition vers une économie circulaire. Il est nécessaire de soutenir et promouvoir la collaboration et la mise en réseau des organismes de soutien aux entreprises afin de mieux soutenir le développement des entreprises vertes et circulaires.
- **Secteur financier conservateur** : les investissements sur les produits et services circulaires présentent des différences au niveau du profil de risque, des délais d'amortissement et de l'équilibre coût-bénéfice par

<sup>11</sup> Les délais de retour sur investissement des modèles basés sur l'économie circulaire (tels que les systèmes de produits-services) sont souvent plus longs.

rapport aux produits linéaires. D'un autre côté, le secteur financier et les acteurs de l'économie manquent de connaissances et d'expérience autour des besoins et bénéfices d'une économie circulaire. Les investisseurs privés traditionnels considèrent donc très risqués les investissements sur des projets d'économie circulaire, même s'ils ne présentent pas forcément de risques.

- **Collaboration insuffisante au niveau des chaînes d'approvisionnement et entre les secteurs** : les acteurs du marché au niveau des chaînes d'approvisionnement et des différents secteurs ne collaborent pas en vue d'éviter les déchets (par exemple à travers la symbiose industrielle), il existe un manque de transfert d'informations concernant les produits et les flux de déchets (par exemple entre les designers et les recycleurs), et un manque de coordination pour atteindre des objectifs circulaires.
- **Faible demande en produits et services verts et circulaires** : les entreprises vertes et circulaires ont des difficultés à concurrencer avec les modèles linéaires dont les prix ne reflètent pas les problématiques sociales et environnementales. De plus, la plupart des consommateurs, des entreprises et des organismes sont attirés principalement par les prix et se focalisent sur la réduction des coûts autant que possible, sans prêter attention aux coûts sociaux et environnementaux (masqués). Par conséquent, les opportunités de produits et services verts et circulaires sur le marché sont limitées lorsqu'elles ne sont pas compétitives en matière de prix. Malheureusement, les achats publics verts dans la plupart des pays restent trop faibles pour apporter une solution à cette situation.

De plus, il existe des obstacles institutionnels et politiques plus compliqués à surmonter à court terme :

- **Mauvaise mise en application des réglementations environnementales** : en raison du manque de cadre juridique clair, du manque de contrôle adapté, du nombre insuffisant d'inspecteurs et de capacités (financières), de facteurs culturels.
- **Les lacunes institutionnelles** empêchent la coordination des initiatives transversales, telles que la mise en œuvre de l'économie circulaire qui nécessite une certaine coordination entre les différents ministères, politiques et secteurs.
- **Corruption et clientélisme** : le manque de transparence dans l'attribution des marchés publics entrave le développement d'un environnement économique sain et décourage l'entrepreneuriat.
- **Intérêts personnels** : les intérêts économiques et politiques entraînent souvent le maintien du statu quo, ce qui génère une utilisation non durable des ressources et des pratiques polluantes.

- **Bureaucratie et réglementations floues** : procédures administratives lourdes et complexes pour obtenir des autorisations formelles et des permis environnementaux (en particulier les installations liées aux déchets). De plus, les agences (environnementales) publiques ne possèdent souvent pas assez de personnel ou de services pour aider les entrepreneurs à comprendre les réglementations ou peuvent les appliquer de manière trop stricte, freinant ainsi l'innovation circulaire.
- **Les prix et taxes actuels favorisent les pratiques linéaires** : les matières premières vierges (par exemple les plastiques en raison du prix faible du pétrole) sont moins chères que les matières premières secondaires<sup>12</sup>, ce qui compromet les mesures incitatives pour l'investissement dans une économie circulaire.
- **Émigration du personnel qualifié** qui crée un manque en ressources humaines techniques et gestionnaires compétentes nécessaires à la mise en œuvre de l'économie circulaire.
- **Importants flux entrants de réfugiés** (propres à certains pays) impliquant une pression supplémentaire sur les infrastructures sociales, le logement, l'emploi, etc.

<sup>12</sup> Les impacts externes ne sont pas internalisés : les produits durables sont souvent plus chers que leurs alternatives non durables car la dégradation de l'environnement (et la santé publique) n'est pas suffisamment reflétée dans le prix des matières premières et donc dans le prix des produits.

<sup>13</sup> Pour la Méditerranée de l'UE : le dernier Baromètre EY de l'attractivité de l'Europe pour 2020 a mis en avant que la pandémie de la COVID-19 a non seulement entraîné une plus forte tendance des chaînes d'approvisionnement régionales mais aussi une augmentation de la prise de conscience et de la demande des consommateurs envers la durabilité. Presque six sondés sur dix (57%) ont indiqué prévoir une attention renouvelée sur le changement climatique et la durabilité dans les trois prochaines années. [https://www.ey.com/en\\_gl/attractiveness/20/how-can-europe-reset-the-investment-agenda-now-to-rebuild-its-future](https://www.ey.com/en_gl/attractiveness/20/how-can-europe-reset-the-investment-agenda-now-to-rebuild-its-future)

<sup>14</sup> Le Pacte vert européen propose un plan d'action destiné à promouvoir l'utilisation efficace des ressources en passant à une économie propre et circulaire, à restaurer la biodiversité et à réduire la pollution. Le plan présente les investissements nécessaires et les instruments de financement disponibles. Pour devenir climatiquement neutre en 2050, une [législation européenne sur le climat](#) est également proposée.

<sup>15</sup> La stratégie souligne la nécessité d'avoir des chaînes de valeurs réellement durables, depuis la conception et la fabrication des produits jusqu'à la réduction de la toxicité et des déchets. Elle aborde aussi spécifiquement certains groupes de produits présentant la plus grande empreinte environnementale, tels que les textiles, l'électronique, les batteries, la construction, l'emballage, et même si à moindre échelle, le mobilier et l'automobile. Les mesures proposées visent à fabriquer des produits durables qui respectent la norme et à lutter contre leur obsolescence prématurée.

Il est également important de prendre en compte que certains pays, en particulier dans les régions I et II et certains de la région III ont subi par le passé ou subissent actuellement une instabilité politique, sécuritaire et économique. Par conséquent, le développement économique, les profits à court terme et les investissements dans les secteurs non durables sont souvent privilégiés par rapport à la protection de l'environnement et à l'économie circulaire. En même temps, tous les pays font face à une récession économique due à la crise de la COVID-19.

Une dimension importante à prendre en compte dans les pays des régions I, II et III est le fait qu'ils soient caractérisés par un vaste secteur informel qui ne respecte pas les lois et réglementations (environnementales). Cette particularité entraîne non seulement une concurrence déloyale avec les entreprises respectueuses des lois mais également des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement.

La sensibilisation aux changements climatiques et aux questions environnementales est néanmoins en hausse<sup>13</sup>, en particulier au niveau des nouvelles générations, grâce aux organismes de la société civile. Toutefois, ces prises de conscience représentent une infime partie des demandes du marché et se concentrent dans les grandes villes.

Autres opportunités majeures, le Pacte vert<sup>14</sup> et le nouveau paquet Économie circulaire de l'UE<sup>15</sup>, un ensemble d'initiatives politiques de la Commission européenne pour parvenir à une économie circulaire et une neutralité climatique en Europe d'ici à 2050, qui pourraient aussi avoir des répercussions sur les autres pays méditerranéens.



Les gouvernements nationaux devraient soutenir les entreprises vertes et circulaires, au cours des phases de lancement et de développement, à travers un ensemble de mesures, stratégies et initiatives concrètes au niveau politique, en donnant aux entrepreneurs l'opportunité de réussir la mise en œuvre de leur projet durable. L'objectif global devrait être de supprimer les barrières (juridiques) afin que les start-up vertes et circulaires puissent se développer ; de créer plus d'opportunités de partenariat, de transfert de connaissances et de compétences ; de faciliter l'accès au financement ; ainsi que d'accroître leur visibilité et d'améliorer l'accès au marché.

Ce chapitre formule des recommandations de mesures politiques concrètes qui peuvent être mises en place à court et moyen terme pour soutenir les entreprises vertes et circulaires.



### Recommandations politiques générales

· **Mettre en place une stratégie nationale d'économie circulaire :** en décrivant une vision globale de l'économie circulaire (EC) au niveau national, incluant des cibles quantitatives<sup>16</sup> et un système de contrôle<sup>17</sup>, pour créer les conditions nécessaires au maintien des ressources à leur meilleur niveau et à l'exclusion des déchets dès la conception - en reconnaissant explicitement le rôle des entreprises vertes et circulaires. De plus, les gouvernements devraient formuler un Plan d'action pour l'EC, détaillant les mesures pratiques prises pour atteindre les objectifs de la stratégie nationale et reprenant les mesures concrètes pour soutenir activement les entreprises vertes et circulaires à travers différents types d'instruments et stratégies politiques (comme indiqué ci-dessous). La Stratégie et le Plan d'action devraient être des projets interdisciplinaires, de sorte que les principes circulaires soient intégrés entre les ministères sous forme de programme partagé mettant en avant les avantages environnementaux, sociaux et économiques. L'élan actuel, donné par le Pacte vert européen ainsi que le processus d'accession, peut être utilisé pour mettre en œuvre des stratégies nationales autour de l'économie circulaire dans les pays de la région III. En outre, une connexion devrait être établie avec les politiques climatiques (par exemple, l'objectif de l'UE pour une réduction de 55-60 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030), et se construire sur la base des stratégies et politiques associées existantes, comme l'économie verte, la CPD, etc., et ce après un examen minutieux de leur efficacité et des possibilités d'amélioration dont elles disposent. L'allocation de fonds pour la mise en œuvre doit également être envisagée dès le départ.

Une commission nationale devrait être créée et présidée par un haut fonctionnaire du gouvernement afin de donner une priorité et une crédibilité suffisantes au processus. Cette commission devrait être composée de représentants de tous les ministères concernés, des différents secteurs économiques et de la société civile ainsi que des représentants de centres de recherche. Cette commission sera responsable du développement

<sup>16</sup> Suggestion de cible concrète (inspirée de la politique d'EC aux Pays-Bas) : d'ici à 2050, les matières premières seront utilisées et réutilisées efficacement sans aucune émission nocive. Avec un objectif intermédiaire visant à réduire de 50 % l'utilisation de matières premières (provenant de minéraux, combustibles fossiles et métaux) d'ici à 2030.

<sup>17</sup> La stratégie nationale peut utiliser des protocoles de mesure existants, tel que le tableau de bord de l'UE sur l'efficacité de l'utilisation des ressources, pour contrôler les progrès, ainsi que des outils plus spécifiques à des secteurs qui devraient être développés pour chaque pays.

et du contrôle de la stratégie nationale pour l'EC en assurant une meilleure coordination et synergie entre l'administration et les parties prenantes. Cette commission sera soutenue par un comité technique et des sous-commissions responsables de questions spécifiques ou sectorielles.

- **Développer des politiques de produits durables et stimuler l'application de la conception circulaire** : encourager l'application de la conception circulaire dans les industries manufacturières nationales et sur les produits importés, à travers le prolongement de la durée de vie des produits et l'inclusion des notions de réutilisation, réparation, refabrication et recyclage, en passant par exemple par l'interdiction de l'obsolescence programmée ou l'obligation d'un pourcentage de matériaux recyclés dans les produits. Dans les pays méditerranéens de l'Union européenne, ce processus est largement stimulé par les pratiques d'économie circulaire de l'UE et par l'élargissement de la Directive sur l'écoconception au-delà de l'efficacité énergétique uniquement. Dans les autres régions, de nouvelles législations seront nécessaires en ce sens.
- **Créer un cadre réglementaire de soutien aux entreprises durables** : en adoptant tout d'abord une définition claire du terme « entreprise durable » dans la législation. Un exemple de définition est celle donnée par le SCP/RAC dans le PNUE/PAM dans le cadre de l'initiative SwitchMed financée par l'UE pour soutenir la transition vers la CPD et l'économie circulaire dans les pays méditerranéens : *fondée sur l'interdépendance entre l'environnement, la société et l'économie, une entreprise durable développe des produits et services viables et innovants qui génèrent de la valeur environnementale (en relevant les défis écologiques et en réduisant les effets sur l'environnement) ainsi que de la valeur sociale (en répondant aux besoins sociaux) en appliquant des approches d'innovation, de réflexion sur le cycle de vie et d'écoconception*<sup>18</sup>. Cette définition englobe les entreprises vertes et circulaires, et les rend éligibles aux possibles avantages fiscaux et autres mesures incitatives.
- **Avantages fiscaux pour les entreprises vertes et circulaires** : les investissements dans des actifs écologiques aidant à convertir les entreprises traditionnelles en entreprises vertes et circulaires, devraient être éligibles à des avantages fiscaux. Les entreprises enregistrées déduisent des bénéfices imposables leurs investissements (coûts d'achat/production/modification) à hauteur d'un certain pourcentage (par exemple 35 %) de leurs dépenses. Les critères permettant de définir des technologies et des actifs comme écologiques devraient être évalués et approuvés par une agence gouvernementale puis publiés et actualisés régulièrement. De plus, les plus petites PME peuvent aussi déduire les frais de conseil en environnement nécessaires pour réaliser une transition réelle vers un modèle économique vert et circulaire.
- **Promouvoir et permettre la mise en place de partenariats nationaux visant à soutenir le développement des économies vertes et circulaires**. Des partenariats nationaux devraient être mis en place afin de rapprocher les services d'aide au développement des entreprises (SADE)

<sup>18</sup> Cadre conceptuel pour guider le développement de modèles d'entreprises durables

publics et privés qui offrent différents services de soutien aux entrepreneurs verts et circulaires (formation, tutorat, incubation, assistance technique, etc.). Ces partenariats nationaux peuvent être des associations volontaires entre des acteurs publics et privés, qui coopèrent sur des services de développement des entreprises vertes pour atteindre un objectif communément accepté, pouvant potentiellement bénéficier à toutes les parties impliquées, en mettant à disposition des ressources, des compétences et des connaissances. Dans cette optique, les SADE devraient être considérablement renforcés afin de soutenir la création, l'incubation et l'accélération des entreprises vertes et circulaires. Le travail en cours, réalisé dans le cadre de SwitchMed pour susciter un écosystème de soutien national favorable aux entrepreneurs de l'économie verte et circulaire, peut être utilisé comme base pour la mise en place formelle de ces partenariats nationaux.

- **Partenariat public-privé pour une meilleure récupération et un meilleur recyclage des déchets** : les PPP sont apparus comme une alternative pour améliorer la gestion et la récupération des déchets municipaux grâce à des entreprises privées. Ils existent déjà dans plusieurs pays méditerranéens. Ces PPP peuvent attirer des capitaux privés et l'expérience technique d'entités privées pour aider les autorités publiques à atteindre leurs objectifs de gestion des déchets et à renforcer le marché du recyclage. Mais ces PPP devraient être correctement structurés pour impliquer de réelles améliorations au niveau de l'efficacité et de la qualité de la gestion des déchets solides et ils devraient également prendre en compte les améliorations au niveau de la conception des produits pour augmenter la recyclabilité.
- **Créer un service d'assistance réglementaire (en ligne et hors ligne) pour soutenir les entrepreneurs verts et circulaires** : en nommant un département (avec un engagement de gestion et des ressources suffisantes), dans le cadre d'une institution gouvernementale adaptée, visant à soutenir les entreprises vertes et circulaires et éliminer les obstacles réglementaires pour les entrepreneurs circulaires innovants. Un service d'assistance peut se concrétiser sous forme de portail en ligne où les entrepreneurs indiquent les obstacles réglementaires qui les empêchent d'investir dans des innovations vertes et circulaires. Le service d'assistance doit être doté des ressources humaines suffisantes pour analyser les études de cas et apporter une assistance concrète aux entrepreneurs, afin d'éliminer les obstacles et améliorer le cadre réglementaire existant en collaboration avec les ministères responsables. La plateforme en ligne devrait aussi apporter des informations claires et inclusives sur le régime fiscal et les avantages mis à disposition des entrepreneurs verts et circulaires, et comment y accéder.
- **Définir des critères clairs de fin du statut de déchet et de sous-produit** : dans de nombreux pays, la législation en matière de déchets doit être révisée afin de permettre l'utilisation de flux résiduels en tant que matières premières secondaires. Des classifications avec des définitions claires et des directives techniques sont nécessaires pour les termes : i) déchet, ii) sous-produit, III) fin du statut de déchet (comme l'outil

« Déchet, ou pas déchet » développé par les Pays-Bas). Les petites entreprises vertes et circulaires peuvent en profiter plus particulièrement si elles n'ont pas à faire face à des règles compliquées mais qu'elles peuvent réceptionner et traiter des flux résiduels sans passer par une lourde bureaucratie et des licences coûteuses. Les organismes sociaux devraient pouvoir réceptionner facilement des produits et matériaux d'occasion (DEEE, mobilier par exemple) pour les préparer à une réutilisation et réparation. De plus, il est nécessaire de mettre en place des normes pour les produits recyclés et les matières premières secondaires afin de garantir une qualité et une sécurité optimales.

· **Établir et améliorer les programmes de responsabilité élargie du producteur (REP) (avec une éco-modulation des frais) :** établir des programmes qui tiennent les producteurs responsables des coûts de collecte et de traitement des déchets entraînés par leurs produits, tout en les incitant à investir dans la prévention et la réutilisation des déchets. Des programmes efficaces de REP devraient être mis en place au moins pour les déchets électroniques, les batteries, les véhicules hors d'usage, les emballages, les textiles (y compris les tapis) et le mobilier. D'autres groupes de produits spécifiques, comme les matelas, peuvent aussi rentrer dans le cadre des programmes de REP, mais la priorisation des groupes de produits est définie par le contexte national et régional. Les programmes de REP devraient couvrir, au minimum, les coûts de collecte sélective, de tri et de traitement des déchets ainsi que l'élimination, le nettoyage et le transport des déchets. Toutefois, les systèmes de REP ne devraient pas encourager uniquement le recyclage mais également les stratégies circulaires plus en amont dans la hiérarchie des déchets, en particulier la préparation à la réutilisation et la réparation. Cette action demande une collaboration avec les entreprises vertes et circulaires spécialisées dans la préparation à la réutilisation et la réparation. De plus, les frais de REP peuvent être adaptés avec les frais d'éco-modulation pour récompenser et favoriser les produits de conception circulaire<sup>20</sup>.

· **Taxes sur l'élimination des déchets<sup>21</sup> :** l'enfouissement et le brûlage des déchets sont une cause importante de pollution des eaux de surface, des eaux souterraines, des sols et de l'air tout en émettant du gaz à effets de serre. Dans les pays méditerranéens de l'Union européenne, la Directive concernant la mise en décharge des déchets est en vigueur pour empêcher ou réduire les effets négatifs de l'enfouissement des déchets. Pour réduire la quantité de déchets (et donc les ressources), les taxes sur l'élimination des déchets constituent un instrument fiscal qui réduisent l'attractivité économique de l'enfouissement ou du brûlage des déchets, incitant ainsi à investir dans la réutilisation et le recyclage. Les fonds récoltés par le biais de ces taxes peuvent être réinvestis dans le renforcement des inspections, les programmes de réduction des déchets et l'atténuation des impacts sur l'environnement (par exemple, l'Agence des déchets de la Catalogne utilise ces fonds pour soutenir les entreprises mettant en œuvre des stratégies circulaires). Pour éviter que les taxes sur l'élimination des déchets ne soient contournées par des décharges illégales, il est nécessaire de mettre en place une inspection et un contrôle stricts.

<sup>20</sup> Des facteurs tels que la durabilité, la réutilisabilité, la réparabilité et la recyclabilité des produits, la conservation de l'énergie intrinsèque ou l'inclusion de contenu recyclé tout en pénalisant les produits non adaptés à la réparation ou au recyclage, que ce soit en raison de leur couleur, de leur forme, de leur composition, de leur contenu en matières dangereuses ou toute autre raison.

<sup>21</sup> Les sites d'enfouissement sont des sites d'élimination de déchets solides, dans lesquels des déchets actifs et inertes sont déposés et compactés, puis régulièrement recouverts d'une couche de terre. Leur but est de minimiser le volume de déchets solides non recyclés et de le stocker en induisant un danger minimal pour le public. Les sites d'enfouissement doivent être agréés par le gouvernement. Une taxe d'enfouissement est une taxe environnementale (par unité de poids ou de volume) payée en plus des taxes normales de mise au rebut par les opérateurs (d'une usine de traitement des déchets avec un site d'enfouissement) qui éliminent des déchets dans un site d'enfouissement. Ce sont les opérateurs des sites d'enfouissement qui sont redevables de cette taxe, les coûts étant répercutés sur les utilisateurs en leur appliquant des tarifs plus élevés.

- **Zones franches vertes offrant des mesures incitatives pour les PME et start-up vertes/circulaires** : elles pourraient être mises en place à travers des exemptions fiscales, l'annulation des obligations en matière de licences d'importation, des formalités douanières minimales, une pleine propriété des parts par les investisseurs (étrangers ou nationaux), des garanties contre la nationalisation et l'expropriation. Ces zones franches peuvent appliquer un cadre de politiques vertes développé et approuvé par un comité indépendant (des représentants de pays méditerranéens par exemple) ou inspiré par les politiques environnementales de l'UE. Cette recommandation est particulièrement importante pour la région II.



### Renforcement des capacités et diffusion des connaissances

De meilleures connaissances et compétences sont nécessaires dans un large éventail de sujets pour que la transition vers une économie circulaire ait lieu, par exemple par rapport aux flux de matières (gestion des ressources durables), à l'écoconception, aux modèles commerciaux circulaires, aux systèmes de réutilisation, aux compétences de réparation et aux technologies de recyclage. L'échange et la diffusion des connaissances dans les réseaux sont essentiels pour mener des actions concertées, tout comme le développement de nouvelles compétences pour une action circulaire sur le terrain.

Il est important de former la nouvelle génération mais aussi les décideurs publics et privés (chefs d'entreprise, politiques et acteurs financiers) en matière d'économie circulaire. Cette mesure demande une infrastructure et des mesures de soutien.

- **Créer ou soutenir des programmes d'incubation et d'accélération** pour les nouveaux entrepreneurs ou les entreprises existantes afin de développer des modèles d'affaires verts et circulaires, en se concentrant plus particulièrement sur les jeunes et les femmes<sup>22</sup>. Ces programmes devraient inclure des modules axés spécifiquement sur la conception circulaire, ainsi que des lignes directrices pour développer des plans d'activité prometteurs. Ces derniers pourraient comprendre un accès à des tuteurs, des investisseurs et des partenaires économiques dans des entreprises déjà en place et recherchant des synergies. Cette action pourrait se baser sur le programme de soutien aux Switchers, qui travaille<sup>23</sup> sur la création d'un écosystème favorable aux entrepreneurs et PME tournés vers l'économie verte et circulaire en Méditerranée. Ce programme a permis de développer la seule méthode de formation existante pour la création d'entrepreneurs verts et circulaires en Méditerranée cherchant des modèles d'affaires circulaires.<sup>24</sup>
- Encourager les **établissements d'enseignement (professionnel et universitaire) à intégrer un module d'économie circulaire** dans leur programme (aussi bien sous forme de cours dédiés spécifiquement que par intégration dans les cours existants) afin de donner naissance à une nouvelle génération de professionnels circulaires. Les établissements d'enseignement devraient également s'assurer qu'hommes et femmes sont

<sup>22</sup> Cette action s'inscrit dans la même lignée que la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) 2016-2025 mettant en valeur la nécessité de développer des programmes de formation et de renforcement des capacités pour les compétences et emplois verts, en particulier chez les jeunes et les femmes.

<sup>23</sup> <https://www.theswitchers.eu/wp-content/uploads/2020/04/Brochure-Switchers-Support-Programme.pdf>

<sup>24</sup> Ecopreneur advocates the "Circular Acceleration Houses" [https://ecopreneur.eu/wp-content/uploads/2020/09/2020-09-10-Ecopreneur\\_eu-advocates-Circular-Acceleration-Houses-in-all-EU-regions.pdf](https://ecopreneur.eu/wp-content/uploads/2020/09/2020-09-10-Ecopreneur_eu-advocates-Circular-Acceleration-Houses-in-all-EU-regions.pdf)

encouragés à étudier les sujets liés à l'économie circulaire et s'engagent dans une éducation et formation professionnelles sur les nouveaux modèles économiques, les nouvelles technologies, les énergies renouvelables et les services environnementaux.

· **Fournir des informations ciblées, des compétences, des réseaux et des formations sur l'entrepreneuriat circulaire aux filles et aux femmes (dans les établissements d'enseignement professionnel et universitaire et pour les start-up et PME dirigées par des femmes):** le genre affectant différemment les besoins, les capacités et les opportunités des hommes et des femmes pour lancer et mener des entreprises circulaires, le développement d'entreprises vertes et circulaires devrait inclure une perspective de genre<sup>25</sup> et des structures d'aide, et les programmes de développement de capacités devraient offrir aux hommes et aux femmes un accès équivalent aux conseils de création d'entreprise, à la formation et au tutorat ainsi qu'aux marchés et au réseautage. Ceci peut être réalisé en se basant sur les bonnes pratiques et initiatives existantes.


· **Créer des centres ou un réseau national ou régional de connaissances spécialisés dans l'économie circulaire :** en diffusant les connaissances sur les stratégies et pratiques en matière d'économie circulaire, afin d'encourager et de faciliter leur mise en œuvre dans les entreprises nouvelles et existantes. Cette action peut être réalisée à travers une plateforme en ligne qui recueille toutes les informations importantes sur l'économie circulaire et verte, depuis les politiques et meilleures pratiques jusqu'aux opportunités de financement (exemple : [eco.nomia.pt](#)), mais aussi à travers des partenariats nationaux, tel que le [partenariat national de soutien aux Switchers](#)<sup>26</sup> (une « association volontaire non institutionnalisée entre des acteurs publics et privés qui coopèrent sur des services de développement des entreprises vertes pour atteindre un objectif communément accepté pouvant potentiellement bénéficier à toutes les parties impliquées en mettant à disposition des ressources, des compétences et des connaissances »).

Un centre de connaissances régional ou national pourra se charger des actions suivantes :

- *Fournir une formation professionnelle, du contenu, des outils et des services* sur divers sujets tels que la conception circulaire, les modèles économiques circulaires (servicisation par exemple), l'évaluation de la circularité, tout en créant une connexion avec le changement climatique (économie d'énergie par exemple). Ces formations peuvent être adaptées aux secteurs économiques les plus importants dans chaque pays.
- *Promouvoir l'interaction et la mise en relation* : en permettant aux parties prenantes d'échanger des idées et de collaborer en vue de résoudre des défis circulaires spécifiques, en renforçant le réseau d'EC au niveau national.
- *Collaborer avec des organismes internationaux* pour le transfert de connaissances.

<sup>25</sup> Parmi les exemples d'obstacles liés au genre susceptibles d'affecter l'entrepreneuriat des femmes dans les entreprises durables, nous pouvons citer les stéréotypes sexistes dominants, l'inégalité des responsabilités familiales et des soins, l'accès et le contrôle limités à la propriété, aux biens immobiliers, au capital et aux ressources.

<sup>26</sup> Les partenariats nationaux de soutien aux Switchers ont été promus dans les pays du sud de la Méditerranée par des organisations engagées au niveau local, soutenues par le Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables (SCP/RAC) dans l'objectif de susciter un écosystème de soutien national favorable aux entrepreneurs tournés vers l'économie verte et circulaire (à travers le programme SwitchMed financé par l'UE).

<sup>27</sup> Le calcul du coût du cycle de vie (CCCV) fait partie du groupe d'outils pour la durabilité axés sur les flux en relation avec la production et la consommation de biens et de services. Le CCCV est une approche économique qui additionne les « coûts totaux d'un produit, d'un processus ou d'une activité sur toute sa durée de vie ». Il est associé aux coûts en général au lieu de considérer uniquement les coûts environnementaux. Un cadre de CCCV solide pourra faire le lien entre les études d'analyse du cycle de vie (ACV) et les systèmes de coûts monétaires utilisés par les décideurs de l'entreprise.   
<https://pre-sustainability.com/articles/life-cycle-costing-in-more-detail/>

<sup>28</sup> Par exemple, les recettes des ventes aux enchères du système communautaire d'échange de quotas d'émission, les licences d'aviation, les taxes sur les combustibles fossiles (taxe sur le CO<sub>2</sub>/ taxes sur le carbone), les frais de gestion des déchets, les délits environnementaux.

<sup>29</sup> Le document « Communication relative à une nouvelle alliance Afrique - Europe pour un investissement et des emplois durables : hisser notre partenariat pour l'investissement et l'emploi au niveau supérieur » appelle à stimuler les investissements stratégiques pour la création d'emploi, en particulier pour les femmes et la jeunesse. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?qid=1537433689163&uri=CELEX:52018DC0643>

<sup>30</sup> Le [Règlement sur la taxonomie](#) a été publié au Journal officiel de l'Union européenne le 22 juin 2020 et il est entré en vigueur le 12 juillet 2020.

- *Développer/proposer un système d'informations* aidant les entreprises à prendre des décisions durables, en se basant sur l'analyse du cycle de vie et le calcul du coût du cycle de vie<sup>27</sup>, qui rassemble des informations sur les impacts économiques et environnementaux (et sociaux) des produits et services.

· **Promouvoir le développement de programmes de formation et de compétences destinés aux réfugiés et immigrants**, en se concentrant sur les compétences en économie circulaire telles que la réparation, la préparation à la réparation, le surcyclage, etc, actions qui soutiennent le développement des micro-entreprises relatives à l'économie circulaire.

## Accès aux financements et aux fonds

· **Encourager le développement de financements pour les entreprises vertes et circulaires** : les start-up vertes et circulaires rencontrent souvent des difficultés pour accéder au financement. Cet obstacle majeur peut être surmonté à travers :

- 1. **Le financement public (non-remboursable)** : un aperçu des fonds publics disponibles à différents niveaux devrait être collecté et expliqué sur une plateforme unique pour en faciliter l'accès. Les taxes environnementales prélevées sur les activités et les secteurs<sup>28</sup>. Ceci requiert évidemment un système de fiscalité verte performant implanté et appliqué par le gouvernement national.
- 2. Proposer des **prêts publics à taux zéro** et concevoir des programmes de garantie spécifique couverts par des fonds publics dédiés. Faciliter la participation des fonds publics dans les fonds de capital-risque, ou d'autres types de fonds privés.
- 3. Les femmes disposent souvent d'un accès limité aux crédits et aux prêts<sup>29</sup>. Il est important de mettre en place des instruments financiers au profit des entreprises circulaires dirigées et détenues par des femmes. Dans le même temps, il convient de sensibiliser les parties prenantes concernées aux obstacles liés au genre en matière d'accès au financement.
- 4. Soutenir l'industrie financière dans la mise à disposition de financements durables en orientant les investissements d'impact privés en faveur de la transition vers une économie circulaire.

· **Définir légalement les activités de l'économie verte et circulaire éligibles au financement vert** : les gouvernements nationaux devraient concevoir un système de classification clair, permettant aux divers acteurs financiers, en particulier les investisseurs privés, d'analyser les modèles économiques jouant un rôle clé dans la transition vers une économie verte et circulaire, en commençant par l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets (inspiré de la taxonomie de l'UE<sup>30</sup>). Cette recommandation est primordiale pour s'assurer que les investissements répondent à des normes environnementales solides et sont en accord avec les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur le changement climatique<sup>31</sup>. De plus, les acteurs du marché financier

devraient dévoiler les risques et impacts sur la durabilité afin d'améliorer la transparence dans le secteur financier.

- **Engagement et renforcement des capacités dans le secteur financier** : les gouvernements nationaux devraient aider à établir un accord volontaire dans le secteur ainsi que des lignes directrices concrètes pour les organismes financiers. Les connaissances des acteurs financiers concernant le bilan environnemental/social coûts-bénéfices des modèles économiques circulaires devraient être améliorées grâce à la formation et à des ateliers. Les produits financiers et la gestion des risques doivent être adaptés à l'économie circulaire. De plus, des conditions plus strictes devraient être formulées pour les entreprises linéaires.
- **Promouvoir le développement de modèles alternatifs de financement** : tels que le financement participatif, le prêt participatif (GoParity par exemple) et les investissements en capitaux, en soutenant les plateformes qui mettent en relation des projets durables et des petits investisseurs.
- **Des informations sur l'analyse des tendances en termes de progrès des entreprises vertes et circulaires** devraient être mises à disposition afin de pouvoir réaliser un meilleur suivi des efforts déployés pour les soutenir et de mieux informer les décideurs quant à leur soutien financier.

<sup>31</sup> Afin d'améliorer les compétences des PME et le partage des connaissances tout en s'ouvrant sur de nouveaux marchés. En raccourcissant les circuits afin de rapatrier les industries manufacturières dans les pays méditerranéens.

<sup>32</sup> Les données prouvent que les femmes sont très bien placées en termes de comportements de consommation responsables car elles sont responsables de décisions au niveau du foyer (consommation énergétique, production de déchets, recyclage, etc.) et elles sont influentes au niveau de leurs communautés. Les recherches au niveau international, concernant la réponse politique au changement climatique, montrent également que les femmes sont mieux disposées à prendre au sérieux les questions environnementales, à investir dans la santé et le bien-être social et à agir contre la dégradation de l'environnement. Leur potentiel d'innovation et leur expérience devraient être mieux étudiés et soutenus. Sources : ONU Femmes, OMS, magazine Making It, Union internationale pour la conservation de la nature, Institut des ressources mondiales (<https://eca.unwomen.org/en/news/stories/2019/03/take-five-women-can-be-the-engines-and-souls-of-the-circular-economy>, <https://www.who.int/globalchange/GenderClimateChangeHealthfinal.pdf?ua=1>)



## Stimuler la demande des consommateurs

- **Soutenir les entreprises vertes et circulaires pour qu'elles puissent atteindre les marchés internationaux** : la demande domestique étant souvent insuffisante, les entreprises vertes et circulaires doivent exporter leurs produits et services à l'étranger pour atteindre un plus grand nombre de consommateurs. Cette action peut être soutenue de différentes façons, notamment à travers des programmes de certification/vérification (ISO 14001 par exemple) ou des labels (Écolabel par exemple), ou en encourageant la coopération stratégique entre les entreprises méditerranéennes<sup>31</sup>, voire même avec des accords commerciaux.
- **Soutenir les campagnes de sensibilisation sur les pratiques durables/circulaires auprès des consommateurs** : il est important d'induire une prise de conscience sur les questions environnementales et l'importance de l'économie circulaire, afin de stimuler les comportements responsables et de renforcer les modes de consommation et de vie durables, entraînant une augmentation de la demande de produits et services verts et durables, en se concentrant sur la réduction des déchets, la réutilisation et la réparation. Ces campagnes de sensibilisation devraient tenir compte des problématiques liées au genre<sup>32</sup> (les données prouvent que les femmes sont très bien placées en termes de comportements de consommation responsables), être accessibles et attrayantes, et développées et mises en place par des ONG environnementales locales afin d'atteindre directement les consommateurs. Idées de campagnes spécifiques :



- « *Second hand First* » (*L'occasion d'abord*) : pour changer la perception des biens d'occasion.
- *Droit à la réparation* : pour encourager la réparation des objets domestiques.
- *Défi zéro plastique* : pour réduire la consommation de plastique, en particulier ceux à usage unique.
- *Mode de vie zéro déchet* : pour éviter la production de déchets.
- *Mode de vie sain et bien-être* : intégrer les notions de santé et bien-être dans les campagnes de communication sur l'environnement pourrait aider à mieux convaincre les consommateurs d'agir.

· **Réduction ou exonération de la TVA pour les biens d'occasion et les services de réparation** : la TVA a déjà été payée sur les biens d'occasion lors de leur première phase d'utilisation et les services de réparation sont souvent fournis par des microentreprises au niveau local. Ces biens et services jouent un rôle essentiel dans l'EC, en conservant la valeur et en évitant des déchets, mais il est difficile de concurrencer les modèles linéaires. Afin de renforcer leur plan d'activité, ces biens et services devraient être éligibles à une réduction importante ou une exonération de la TVA, ce qui les rendrait plus attractifs auprès des consommateurs.



### Secteurs ou flux de déchets spécifiques

Pour opérationnaliser le concept d'économie circulaire et redéfinir les chaînes d'approvisionnement dans la pratique, les décideurs politiques doivent définir des plans d'action dédiés pour chaque secteur spécifique, car chaque secteur possède sa propre dynamique, ses propres défis et ses propres parties prenantes. Les cinq secteurs ayant une empreinte écologique importante et un fort potentiel de circularité sont la construction, l'industrie agroalimentaire (y compris l'agriculture, la pêche et la sylviculture), le tourisme ainsi que les industries plastiques et textiles<sup>33</sup>. Tout plan d'action par secteur devrait être basé sur une analyse de référence complète, incluant des données ventilées par sexe et définies en étroite collaboration avec les acteurs de la société civile et des associations commerciales. Les plans sectoriels devraient encourager les différentes parties de la chaîne d'approvisionnement à travailler ensemble en vue de réduire les déchets mais également à travailler entre secteurs et à différentes échelles (industries et petits entrepreneurs par exemple) pour stimuler la récupération et le surcyclage<sup>34</sup> des flux de déchets.

· **Promouvoir les principes et pratiques durables dans l'industrie du tourisme** : des programmes de certification nationaux (comme celui du *Costa Rica*<sup>35</sup>) peuvent aider à améliorer la gestion environnementale à travers des lignes directrices claires et pratiques et une vérification indépendante visant à éviter l'écoblanchiment dans le secteur. Grâce à leurs vastes chaînes de valeur, les certifications touristiques ont un effet multiplicateur sur les autres secteurs. Il est particulièrement important d'intégrer des objectifs et stratégies<sup>36</sup> *zéro déchet* afin d'éviter l'utilisation de plastiques à usage unique et la génération de déchets. Des initiatives telles que le projet *TOURISME*<sup>37</sup>, qui allie soutien financier, accompagnement et activités de renforcement des capacités, jouent un rôle important dans la promotion des certifications environnementales et aident les PME

<sup>33</sup> Secteurs prioritaires de la région III : Albanie, Monténégro et Bosnie-Herzégovine : agriculture et tourisme. Turquie : construction, agriculture, textile. Israël : construction et infrastructure, emballage, chimie et pharmacie.

<sup>34</sup> Le surcyclage est un processus au cours duquel les produits et matériaux usagés ou hors d'usage sont réparés, réutilisés reconvertis, reconditionnés, remis à niveau et refabriqués de manière créative en vue d'apporter une valeur ajoutée aux différents éléments.

<sup>35</sup> Voir la fiche d'informations sur les meilleures pratiques internationales, <https://switchmed.eu/policy/international-best-practice-factsheets-on-policy-instruments/>

<sup>36</sup> [https://www.researchgate.net/publication/340620860\\_ZERO\\_WASTE\\_CONCEPT\\_IN\\_TOURISM](https://www.researchgate.net/publication/340620860_ZERO_WASTE_CONCEPT_IN_TOURISM)

<sup>37</sup> <https://www.acrplus.org/en/projects/2-content/2622-tourisme#activities>

du secteur dans le partage des bonnes pratiques. Les recommandations politiques, mises en place par la communauté pour le tourisme durable Interreg Med, décrivent plus en détail des actions proposées dans ce secteur.

<sup>38</sup> IUCN (2020). Source: <https://www.iucn.org/news/marine-and-polar/202010/over-200000-tonnes-plastic-leaking-mediterranean-each-year-iucn-report>

- **Introduire une interdiction de certains produits en plastique à usage unique (pays non-membres de l'UE)** : plus de 200 000 tonnes de plastique sont rejetées dans la Méditerranée chaque année<sup>38</sup>. Si des mesures importantes pour traiter la pollution plastique ne sont pas prises, ce chiffre doublera d'ici 2040. La Méditerranée est la mer présentant la densité de plastique la plus élevée au monde. Par conséquent, des décisions urgentes devraient être prises par les gouvernements méditerranéens afin de répondre au problème des produits en plastique à usage unique le plus souvent trouvés dans la Méditerranée (bouteilles en plastique, emballages, couverts, assiettes, touillettes, pailles, cotons-tiges en plastique par exemple), ainsi que les engins de pêche perdus ou abandonnés. Les produits en plastique à usage unique choisis (pour la plupart des emballages de boisson et de nourriture en polymères produits à partir de ressources fossiles) devraient être interdits sur le marché, comme l'a fait l'UE à travers la Directive sur les plastiques à usage unique. L'interdiction devrait être accompagnée de la présentation d'alternatives durables adaptées. Cette action stimulerait la création d'entreprises vertes et circulaires. Des stratégies alternatives peuvent également être envisagées, telles que des accords volontaires, des pactes et des mesures fiscales (taxes supplémentaires sur les polymères vierges ou les emballages à usage unique) mais ces dernières sont souvent plus difficiles à mettre en œuvre et ont parfois des effets plus limités.
- **Promouvoir les entreprises de surcyclage** : le surcyclage est la réutilisation d'objets et matériaux mis au rebut (textiles, cuirs ou bois par exemple) à travers des transformations créatives. Cette transformation est souvent réalisée par des microentreprises et des entrepreneurs innovants à petite échelle dans un environnement urbain où des déchets de haute qualité sont jetés. Le surcyclage est souvent considéré comme une pratique de niche mais il présente un très fort potentiel dans la réduction des déchets et inspire les consommateurs grâce à des designs créatifs. De nombreuses femmes sont déjà impliquées dans de petites entreprises de surcyclage et un soutien devrait être apporté pour aider ces entreprises à s'agrandir vers de moyennes et grandes entreprises (comme indiqué dans le rapport établi par le SCP/RAC et le BCSD Turkey sur les Opportunités commerciales circulaires dans le sud de la Méditerranée : comment les entreprises peuvent-elles ouvrir la voie de la mode durable ?) Les autorités locales peuvent soutenir les initiatives de surcyclage en facilitant l'accès aux matières premières (dans les déchetteries municipales par exemple), en fournissant un espace physique (grands entrepôts par exemple) ou en aidant au transport des matériaux (camionnette collective pour les surcycleurs par exemple).
- **Promouvoir l'agriculture et l'agroforesterie régénératrices** : l'empreinte écologique du secteur agroalimentaire est immense, responsable de la dégradation des sols et d'un niveau de consommation d'eau très

élevé, ce secteur est marqué par de nombreux défis socioéconomiques. Les opportunités d'application des principes circulaires sont très vastes dans ce secteur, en réduisant sa pression sur les ressources (en particulier l'eau) et en renforçant les services écosystémiques. Ces opportunités n'impliquent pas seulement des innovations techniques telles que l'irrigation de précision et la réutilisation de l'eau (eaux usées traitées), mais également des mesures agroécologiques telles que la culture intercalaire et le paillage. L'agroforesterie a également un rôle important à jouer étant donné la capacité des arbres à retenir l'eau et l'humidité. Les engrais organiques issus des flux de déchets (à travers le compostage et la digestion anaérobie) peuvent être utilisés pour fermer la boucle organique, mais doivent répondre à des normes exigeantes. Enfin, la production de cultures et légumineuses hautement protéinées représente une nouvelle opportunité économique, étant donné les prévisions d'accroissement de la demande en protéines végétales et en chaînes d'approvisionnement plus courtes pour l'alimentation du bétail (comme alternative au soja importé des autres continents).

- **Soutenir les projets d'entreprises circulaires dans la bioéconomie:** de nombreux flux de déchets organiques (d'origine municipale, agricole ou industrielle) ne sont actuellement pas collectés séparément mais rejetés dans des décharges (émettant des gaz à effet de serre et entraînant de la pollution) ou brûlés dans des incinérateurs, ce qui représente un gaspillage de ressources précieuses. Ces flux peuvent être valorisés de différentes façons : depuis le simple compostage ou la digestion anaérobie (produisant des biogaz et du digestat) jusqu'à des techniques innovantes (bioraffineries) et des produits de grande valeur<sup>39</sup>. À cet effet, les pays doivent promouvoir le tri sélectif à la source avec des flux séparés (déchets organiques et autres déchets). Les entreprises vertes et circulaires valorisant les déchets organiques peuvent être soutenues grâce à des fonds, des formations, des réglementations ou une assistance en recherche et développement (en étudiant le potentiel des matières durables d'origine biologique dans le remplacement des matières premières provenant de ressources fossiles). De plus, les pays devraient promouvoir le développement de la bioéconomie, pour que les matières premières d'origine biologique, renouvelables et produites durablement puissent remplacer les matières premières provenant de ressources fossiles dans les produits et procédés de production, développer des connaissances et formations et étudier le potentiel d'utilisation des matières premières d'origine biologique dans différentes applications.

- **Promouvoir les pratiques circulaires dans le secteur de la construction :** les gouvernements nationaux devraient tout d'abord réaliser un diagnostic des défis et obstacles rencontrés dans le secteur de la construction au niveau local et identifier les opportunités d'économie circulaire. À partir de cette analyse, un objectif ambitieux de réutilisation et recyclage des déchets issus de la construction et de la démolition peut être formulé avec les parties prenantes, tel que l'objectif européen visant à atteindre un taux de réutilisation et recyclage de 70 % d'ici à 2020. Les programmes de construction circulaire réussis (comme celui d'Écosse)

<sup>40</sup> En particulier, les déchets du bois peuvent être utilisés pour des applications de haute valeur (construction, mobilier) et une utilisation en cascade, avant de terminer dans les usines de bioénergie.

soutiennent les PME avec des savoir-faire techniques sur les stratégies circulaires (tels que la démolition et le démantèlement sélectifs), les matériaux durables et les techniques d'économie d'énergie. Un objectif important est l'augmentation de la demande en pièces/matériaux de construction réutilisables, comme les briques, les céramiques, les fenêtres, le mobilier sanitaire, les radiateurs, etc. (la réglementation sur les matériaux de construction recyclés en Autriche ou la plateforme Materrio en France par exemple<sup>41</sup>).

<sup>41</sup> D'autres exemples sont disponibles dans la publication d'ARC+ : [https://www.acrplus.org/images/technical-reports/2019\\_ACR\\_Sustainable\\_construction\\_guidelines\\_for\\_public\\_authorities.pdf](https://www.acrplus.org/images/technical-reports/2019_ACR_Sustainable_construction_guidelines_for_public_authorities.pdf)



## Programmes régionaux/municipaux

- **Promouvoir le développement de centres municipaux de réutilisation:** situés dans les centres de collecte des déchets pour récupérer les produits réutilisables qui ont été jetés dans les déchets municipaux. De tels centres de réutilisation pourraient fonctionner comme des plateformes de vente mises à disposition des start-up circulaires afin de vendre des biens surcyclés et comme des marchés pour la vente de matières premières secondaires (bois, matériaux de construction par exemple). Cette action créerait des opportunités de réintégration et d'emploi au niveau local pour les personnes défavorisées. La mise en place d'un centre de réutilisation requiert la collaboration des municipalités, des entreprises de collecte et recyclage des déchets et des entreprises sociales.
- **Stimuler les programmes de villes circulaires :** l'empreinte environnementale des villes étant très importante et leur production de déchets très élevée, il est nécessaire de mettre en place des programmes qui soutiennent les entreprises vertes et circulaires contribuant à la réduction des déchets dans les zones urbaines (à travers des programmes d'incubation, d'accélération, de formation, le réseautage et le soutien financier par exemple). Ces entreprises devraient être co-développées et implantées avec l'implication de multiples parties prenantes et l'économie locale devrait être placée au cœur de cette action. En stimulant la production et les interventions locales, les programmes de villes circulaires renforcent donc l'économie locale, en réduisant le transport de marchandises, en optimisant l'utilisation des terres et en créant une valeur ajoutée pour les habitants.
- **Programmes d'incitation à l'économie collaborative et de partage :** dans lesquels les produits ou actifs sont partagés entre les consommateurs ou les entreprises, pour une utilisation plus efficace et éviter un achat (inutile) de nouveaux éléments. Un exemple bien connu est par exemple le covoiturage en ville, mais le concept peut également être appliqué dans les zones rurales pour la production agricole (même si cela est souvent déjà le cas de manière informelle). L'économie collaborative/de partage est souvent facilitée par les outils et plateformes numériques permettant de mettre en relation l'offre et la demande. FLOOW2<sup>42</sup> est un exemple de plateforme de ce type qui peut être mise en œuvre partout dans le monde.
- **Développer des infrastructures de clusters pour les PME :** ces clusters peuvent créer des opportunités pour les PME en termes d'utilisation d'infrastructure qui n'auraient pas été accessibles autrement et permettent

<sup>42</sup> FLOOW2 est un marché de partage entre entreprises sur lequel les entreprises (et les exploitations) peuvent partager des équipements, du personnel, des services, des installations, des déchets et des matériaux. Il s'agit d'une plateforme en ligne unique rassemblant des entreprises, ou départements et entités dans des organisations, pour partager leurs surcapacités - qui permet d'obtenir de nouveaux revenus, de réduire les coûts, d'enrichir son réseau et de participer à une économie locale durable.

d'offrir des solutions circulaires, en leur offrant donc la possibilité de collaborer, partager leurs connaissances et apprendre par leurs pairs. Ceci pourrait les aider à mieux innover, en accédant à des infrastructures partagées, à créer plus d'emplois et à faciliter l'internationalisation. Ces clusters pourraient être mis en place à travers des mécanismes de réseautage et des partenariats<sup>43</sup>.

<sup>43</sup> Voir les recommandations politiques de la communauté de croissance verte en Méditerranée : [https://interregmedgreengrowth.eu/wp-content/uploads/2019/03/synggi\\_policy\\_rec\\_report\\_v5.pdf](https://interregmedgreengrowth.eu/wp-content/uploads/2019/03/synggi_policy_rec_report_v5.pdf)

- **Promouvoir la symbiose industrielle** : pour accroître la valorisation des sous-produits et des flux de déchets, transformant ainsi les déchets d'une entreprise/industrie en ressources pour une autre. Cette action requiert une approche collaborative (souvent spécifique au site) et une bonne coordination, en passant parfois par un tiers (une agence publique par exemple) pour faciliter la mise en œuvre. Une coopération internationale peut être recherchée en travaillant sur le partage des meilleures pratiques et l'apprentissage par les pairs. Des projets pilotes, dans des régions (à l'intérieur d'un pays) données, menés par des agences publiques, peuvent être implantés afin de mieux comprendre les avantages et les contraintes et de déterminer les possibilités d'optimisation au niveau de l'utilisation locale des matériaux et flux de déchets, ainsi que les possibilités de mise en commun des ressources existantes, pour montrer les avantages de l'économie de partage.



## Achats publics

- **Rendre obligatoire la pratique des achats publics verts (et leur contrôle) dans tous les organismes publics** : à l'heure actuelle, les APV représentent une mesure volontaire mais, afin de renforcer leur impact, ils devraient être rendus obligatoires à tous les niveaux de gouvernance, avec des objectifs concrets et un contrôle annuel. Afin de mettre en place des achats publics circulaires, des programmes pilotes et des accords volontaires public-privé entre les gouvernements, les entreprises et les ONG devraient être définis dans le but de co-développer des critères circulaires et de les intégrer dans les procédures d'achats publics, en particulier pour les groupes de produits ayant une empreinte environnementale importante. Dans les pays à forte corruption et clientélisme, il conviendrait de passer par une étape intermédiaire, la mobilisation pour appliquer une plus grande transparence dans les marchés publics.
- **Proposer une formation sur les marchés publics circulaires et un soutien aux autorités locales** afin de propulser un changement structurel dans les procédures de marchés publics standards et d'augmenter la demande en produits et services verts et circulaires. Les achats publics circulaires favorisent la réutilisation des produits, des composants et des matériaux et demandent une approche intégrée tout au long du cycle de vie ainsi qu'une collaboration au niveau de la chaîne de valeur afin de permettre des systèmes de produits-services circulaires et de reprise. Ils impliquent que les organisations adoptent une approche de l'approvisionnement plus axée sur les performances (comme le paiement à l'utilisation), fondée sur des spécifications fonctionnelles et des indicateurs de circularité (quantitatifs et qualitatifs). Créer un service d'assistance pour proposer une aide professionnelle aux acheteurs publics dans l'identification des solutions circulaires.



## Recherche, développement et innovation

Comme avec d'autres types d'innovation, les solutions pour une économie plus circulaire passent par des étapes de développement avec différents degrés de risque. Les gouvernements devraient mettre en œuvre des politiques pour promouvoir le transfert de technologie depuis les centres de recherche et développement et soutenir les entreprises pour qu'elles survivent au-delà des premières phases de développement.

- **Financement de la recherche et de l'innovation pour l'économie circulaire (pays méditerranéens de l'UE)** : les petites et moyennes entreprises devraient pouvoir tirer profit des ressources et technologies disponibles en matière de recherche et d'innovation, par exemple par le biais de laboratoires collaboratifs (Colabs) pour l'économie circulaire. Un accent particulier doit être mis sur les technologies ou les processus dotés d'un niveau de maturité technologique élevé et en mesure d'atteindre le marché plus rapidement. Les agences publiques devraient soutenir les acteurs privés afin qu'ils puissent accéder aux programmes de financements (structurels) nationaux et européens (Horizon2020, LIFE, COSME, AEE, Fonds européen pour les investissements stratégiques, INTERREG, ENI CBC Med) en se centrant plus particulièrement sur l'économie circulaire.
- **Définir un programme national de recherche et d'innovation pour une économie circulaire** : en déterminant des défis et opportunités réels au niveau national à moyen et long terme (2030), afin de promouvoir la préservation du capital naturel, tout en favorisant la compétitivité et l'emploi. Parmi les composants importants de ce type de programme devraient figurer les « laboratoires vivants<sup>44</sup> », dans lesquels les entreprises, les universités et les ONG conçoivent conjointement des solutions et lancent des validations de concepts et des projets de démonstration au niveau local et régional, visant tout particulièrement à obtenir un effet de transformation sur l'environnement urbain. Les initiatives circulaires devraient être encouragées dans au moins un des accélérateurs ou organismes de soutien aux entreprises existants dans chaque pays.
- **Améliorer la collecte de données et la production de connaissances sur les questions liées au genre dans l'économie circulaire ainsi que la demande en produits durables<sup>45</sup>** apportera des données probantes permettant d'adopter des mesures et programmes politiques plus équitables et inclusifs en faveur de la création d'emplois durables et de la consommation durable.
- **Protéger la propriété intellectuelle des entreprises vertes et circulaires innovantes** : les gouvernements devraient signer (et ratifier) le Protocole de Madrid et le Traité de coopération en matière de brevets (PCT), en vue de protéger la propriété intellectuelle des entrepreneurs dans le monde entier, réduire la fuite des cerveaux et les encourager à mettre en œuvre leurs idées innovantes tout en créant des emplois (particulièrement important pour la Région II).

<sup>44</sup> Le laboratoire vivant est un écosystème d'innovation ouvert, orienté sur l'utilisateur, qui intègre des activités publiques et privées de recherche et d'innovation au sein de communautés. Dans le contexte urbain, ces laboratoires vivants permettent une implication continue et dès le début des utilisateurs dans la création et l'expérimentation de solutions répondant à des problématiques liées au changement climatique, à la résilience et à la durabilité urbaine. Les laboratoires vivants peuvent aider les parties prenantes à traduire les stratégies spécifiques en plans de mise en œuvre opérationnels accompagnés des stratégies de financement associées, afin de favoriser la transition des villes vers des pratiques plus circulaires. <https://circle-lab.com/knowledge-hub/policy-instruments/soft-instruments/collaboration-platforms-infrastructure/living-labs>

<sup>45</sup> Par exemple, prendre en compte le genre dans l'analyse des secteurs des entreprises vertes.

- 
- **Lancer des défis circulaires** : inviter les entrepreneurs à proposer des projets viables mettant en application des solutions circulaires aux défis socioenvironnementaux identifiés au niveau de la ville, de la région ou national. En impliquant et en recueillant l'expérience des gouvernements dès le début, les parties collaborent en vue de faire évoluer une innovation circulaire, en créant des conditions favorables et une demande du marché (gouvernement jouant le rôle de « client phare » par exemple).

Les recommandations ci-dessus sont axées sur des mesures à court et moyen termes visant directement les entreprises vertes et circulaires. Il existe également des mesures à plus long terme (basées sur les principes de précaution, prévention, correction de la pollution à la source et sur le principe du pollueur payeur) qui peuvent être plus compliquées à mettre en œuvre, mais qui sont essentielles pour l'économie circulaire.

- 1 Premièrement, une économie circulaire ne peut être atteinte sans un niveau de base de protection de l'environnement. Un des défis structurels pour de nombreux pays reste l'application des lois et réglementations environnementales, qu'elles soient liées au traitement des déchets (déversements illégaux ou traitement des déchets inférieur à la norme) ou à la pollution chimique des cours d'eau. Le suivi et le contrôle des réglementations environnementales, mais aussi des sanctions en cas de non-respect, sont nécessaires afin d'assurer des règles équitables pour les entreprises vertes et circulaires qui investissent dans des pratiques durables. Il s'agit là bien sûr d'un défi important dans les pays présentant un fort taux de corruption, où les entreprises peuvent facilement contourner les amendes en offrant des pots-de-vin. Mais si un niveau élémentaire de qualité environnementale n'est pas assuré et si la responsabilité sociale des entreprises ne respectant pas les normes environnementales n'est pas mise en jeu, de grandes ambitions en termes d'économie circulaire n'ont aucun sens.

La région (en particulier les régions I, II et III) étant caractérisée par un vaste secteur informel, il est aussi important de tenir compte de leur rôle dans la transition vers une économie circulaire. Comme les entreprises de ce secteur informel ne respectent pas les réglementations en termes d'hygiène, de santé, de sécurité et d'environnement (HSSE), le potentiel d'amélioration de leurs performances environnementales est très élevé. Au lieu d'ignorer l'existence du secteur informel, il serait plus efficace de mettre en place des approches adaptées à leurs besoins. En offrant une sécurité sociale à bas coût ou des avantages fiscaux, il pourrait devenir plus intéressant pour les entreprises informelles de se mettre aux normes. De plus, les entreprises informelles peuvent être organisées en coopératives ou associations locales qui apportent leur soutien avec des directives et formations en termes de HSSE. Voir la Fiche d'informations sur les meilleures pratiques chez les ramasseurs de déchets au Brésil.

En règle générale, il est important de lutter contre la bureaucratie à tous les niveaux, afin de s'assurer que les lois et réglementations environnementales sont claires et simplifiées et d'aider les entrepreneurs durables dans leurs procédures administratives.

- 2 Deuxièmement, une économie circulaire ne peut être atteinte que si les défaillances structurelles du marché caractérisant l'économie linéaire sont traitées. Les coûts environnementaux et sociaux externes n'étant pas reflétés dans les prix du marché, les ressources vierges sont alors relativement peu coûteuses et la pollution payée. L'économie est ainsi paralysée dans ce mode



linéaire et les entreprises vertes et circulaires ont alors beaucoup de mal à être compétitives. Des avantages fiscaux intelligents devraient en revanche créer des incitations positives pour investir dans une économie circulaire alors que les prélèvements fiscaux devraient décourager les modes de production et de consommation non durables.

La mise en place de taxes environnementales, par exemple une taxe sur le carbone, une taxe sur l'élimination des déchets ou une taxe sur les plastiques vierges, peut aider à ce que les prix du marché reflètent les externalités et inciter davantage les entreprises à investir dans des modèles économiques écologiques et circulaires. Les revenus tirés des taxes environnementales peuvent être utilisés dans les programmes de financements publics afin d'accélérer la transition vers l'EC. Toutefois, la fiscalité environnementale requiert un système fiscal fort (ainsi qu'une transparence sur l'allocation des revenus) qui n'est pas toujours présent dans les pays méditerranéens.

Une des mesures importantes permettant d'instaurer des règles équitables pour les entreprises vertes et circulaires, est la suppression progressive des subventions nuisibles à l'environnement qui soutiennent les industries présentant une forte pression sur les ressources (subventions sur les combustibles fossiles et la consommation d'eau par exemple). Cette mesure forcerait les entreprises à réduire leur utilisation des ressources et à investir dans l'efficacité des ressources. Toutefois, ceci va à l'encontre des intérêts économiques, et dans les pays où de telles industries représentent un fort lobbying, ces propositions font souvent face à une grande résistance.

Les politiques européennes, régionales et internationales<sup>46</sup> appellent à un modèle d'économie circulaire sociale dans lequel l'augmentation des pratiques commerciales durables permet d'accroître l'impact social positif. Ce qui suppose de porter une plus grande attention sur l'égalité des sexes, les justices sociales et l'équité à toutes les étapes de construction d'un environnement favorable aux entreprises circulaires. Cela implique d'inclure les femmes et un large éventail de groupes défavorisés de la société (migrants et réfugiés ; personnes handicapées par exemple) dans la prise de décisions concernant l'économie circulaire (ne laisser personne derrière). La jeunesse a également un rôle très important à jouer, il est essentiel d'engager, de mettre en relation et de soutenir les jeunes dans la mise en œuvre de l'économie circulaire et le développement de solutions innovantes.

- 3 Enfin, la priorité accordée constamment aux indicateurs économiques (produit intérieur brut) et à leur croissance n'est pas en phase avec l'élargissement des perspectives et les objectifs d'économie circulaire. Afin de mener à bien le changement systémique, un procédé de contrôle plus complet et plus équilibré est nécessaire au niveau national, regardant au-delà du PIB, basé sur des indicateurs<sup>47</sup> prenant mieux en compte les mesures d'utilisation des ressources, de qualité de l'environnement et de résilience globale. Le contexte actuel de la pandémie due à la COVID-19, avec de nombreux pays faisant face à une crise économique, pourrait représenter un défi ou plutôt devenir une grande opportunité en ce sens.

<sup>46</sup> La Stratégie méditerranéenne de développement durable 2016-2025, le Plan d'Action sur la CPD en Méditerranée et le Pacte vert de l'UE mentionnent tous l'importance de l'inclusion sociale, du bien-être social et de donner la priorité aux citoyens. Cette notion va dans le même sens que le Socle européen des droits sociaux adopté lors du Sommet social pour une croissance et des emplois équitables de 2017.

<sup>47</sup> Indicateurs pour une économie circulaire - Rapport politique de l'EASAC 30 (novembre 2016) [www.easac.eu](http://www.easac.eu)



La pandémie de la COVID-19 a mis en lumière une multitude de faiblesses inhérentes au système linéaire actuel, depuis la dépendance au tourisme, en passant par les chaînes d’approvisionnement trop longues (globales) jusqu’aux injustices sociales. Ce système fragile continuera à être exposé aux chocs dans le futur, exacerbé par le changement climatique. La crise devrait donc être vue comme une opportunité permettant de repenser et redessiner notre économie linéaire et très gourmande en ressources, afin de promouvoir la résilience et atteindre la prospérité en restant dans les frontières planétaires. Les gouvernements devraient se tourner vers une résilience à long terme plutôt que rechercher des solutions rapides à court terme. Ceci est possible à travers des plans de relance écologiques qui investissent dans des activités durables ayant un potentiel de création d’emploi, telles que les énergies renouvelables, la rénovation durable et le recyclage, au lieu de renflouer les entreprises polluantes. Et c’est seulement alors qu’il sera possible de mieux reconstruire et d’atteindre une économie circulaire.

---

# Clause de non-responsabilité

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de SCP/RAC et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.